



# *Société de Tir de la Ville de Fribourg*

*Confrérie des Tireurs  
de  
Saint-Sébastien  
Fondée en 1493*

A tous les membres de la Société de tir  
de la Ville de Fribourg

## **COVID-19**

Monsieur le Président d'Honneur,  
Mesdames et Messieurs les Membres d'Honneur et Honoraires,  
Chères Consœurs et Chers Confrères,

Le monde fait face à une crise qu'aucun d'entre nous n'avait imaginé ne serait-ce il y a 6 mois encore.

Le monde doit y faire face. Chaque pays essaye d'y faire face à sa manière, chacun d'entre nous y fait face comme il le peut. Personne ne peut vraiment affirmer si le « monde de demain » sera le même ou s'il sera différent, mais il sera. La Société de tir de la Ville de Fribourg a une histoire de 527 ans : elle a traversé bien d'autres crises, dans des circonstances bien plus dramatiques pour celles et ceux qui les ont subies, quoique je ne minimise nullement ce que beaucoup ont à supporter maintenant.

Pour nous, les tireurs, notre petit monde s'est arrêté le 13 mars 2020. Il était devenu interdit de tirer. Il ne nous appartient pas de juger si c'était juste ou faux. Notre Gouvernement a pris courageusement des décisions, il mérite notre respect et qu'on lui obéisse.

Notre Gouvernement autorise à nouveau un redémarrage prudent des activités sportives. L'Armée, la FST, la SCTF, ont émis des règles qu'il nous appartient de mettre en œuvre pour pouvoir tirer. Ces règles sont sévères et ne prêtent pas à interprétation. Leur violation peut entraîner la mise en danger de la santé de l'un de nous ; leur violation peut être sanctionnée ; et leur violation ternirait l'image de notre sport et de notre société.

Le comité a siégé en conférence whatsapp... Nous avons décidé de redémarrer nos activités à partir du 1<sup>er</sup> juin 2020, en tenant compte des circonstances propres aux distances. Mais à ce jour, il y a encore des inconnues, des décisions ne sont pas prises (l'armée n'a pas encore décidé si elle autorise les tirs civils à la Montage-de-Lussy), des décisions prises peuvent changer (le Conseil fédéral communiquera le 27 mai sur ces nouvelles décisions). Pour les Faveyres, il y a eu coordination avec Marly, Treyvaux et Ecuwillens.

Notre site internet sera tenu à jour et les membres du comité sont aussi à votre disposition pour répondre à vos questions.

## Mesures et décisions :

Pour l'ensemble de la STVF :

- Toutes nos décisions sont valables jusqu'à nouvel avis et les modifications et avis concernant les tirs sont à suivre notre site internet [www.tir-fribourg.ch](http://www.tir-fribourg.ch);
- Aucun comité physique ne sera organisé jusqu'à nouvel ordre ;
- Aucune décision n'est prise s'agissant des événements du mois de janvier, soit l'Assemblée générale et la St-Sébastien ;
- Finances :
  - o Les tirs obligatoires sont supprimés par l'armée pour 2020 ce qui engendre un manque à gagner important ;
  - o La FSTS a suspendu l'encaissement des cotisations de société mais n'a pas pris de décision définitive ;
  - o La SCTF n'a pris aucune décision, la FST non plus ;
  - o Le consortium a décidé sans hésiter à renoncer aux loyers de notre locataire de la buvette de Marly pour les mois d'avril, mai et juin ; il en allait de sa survie économique, et donc de la nôtre ;
  - o **Cotisations : compte tenu de la situation, nous avons décidé de vous demander la moitié de la cotisation ordinaire, la seconde moitié étant laissée à votre bon cœur...**
- **Air comprimé :**
  - o Aucun programme n'est à l'ordre du jour ;
  - o De nouvelles décisions seront prises le 31 août ;
  - o Le tir des Zähringen est maintenu pour le moment ;
  - o Les tireurs peuvent se rendre au stand et doivent impérativement remplir une liste de présence ;
  - o La liste des présences est installée avec toutes les affiches par le comité AC ; du produit désinfectant doit être mis à disposition, un maximum de 5 personnes est admis au tir à une distance de 2 cibles libres entre chaque tireur ; la buvette ne peut être occupée que par 4 personnes.
- **Section pistolet**
  - o Toutes les règles pour le tir aux Faveyres ont été discutées avec la société de tir de Marly, en collaboration avec les sociétés de Treyvaux et Ecuwillens ;
  - o Les tirs redémarrent dès le 1er juin ;
  - o Le programme est réadapté et disponible sur notre site internet : toutes les mesures sanitaires doivent être respectées ; en annexe, se trouve le concept de sécurité pour les Faveyres : il est valable pour toutes les sociétés et tous les tireurs fréquentant le stand des Faveyres.
- **Section 300m**
  - o Le cours JT est supprimé : il n'est pas possible de garantir simultanément les règles de sécurité du tir ET les règles sanitaires ET de former décentement des jeunes ;
  - o Le programme est réadapté et disponible sur notre site internet ;
  - o Les tirs obligatoires à la Montagne-de-Lussy du 4 juillet et du 29 août, incluant le tir en campagne sont maintenus, sous réserve de décision de l'armée ; l'information doit être suivie sur notre site internet.
- **Collectionneurs**
  - o Les conférences sont supprimées jusqu'à nouvel ordre ;
  - o Les tirs prévus en plein air du 20 juin sur la L5, matin et après-midi, de 09'30-16'30 sont maintenus, sous réserve d'autorisation par la place d'arme ; l'information doit être suivie sur notre site internet ; les inscriptions seront obligatoires ;
  - o Les tirs prévus en plein air du 12 septembre le matin à courte distance sont maintenus, sous réserve d'autorisation par la place d'arme ; l'information doit être suivie sur notre site internet ; les inscriptions seront obligatoires.

Nous comptons sur la responsabilité de chacune et chacun et sur votre bonne volonté pour que la reprise se déroule conformément aux règles.

Nous vous adressons, Monsieur le Président d'Honneur, Mesdames et Messieurs les Membres d'Honneur et Honoraires, Chères Consœurs et Chers Confrères, nos meilleures salutations. Restez en forme, conservez la santé, et à très bientôt, au stand !

***Au nom de la Société de Tir de la Ville de Fribourg***

Thierry Vauthey

Abbé-Président



*Adresse :*

*Société de tir de la Ville de  
Fribourg*

*CCP 17-35-9*